
Avis sur « aéroports : vers la création d'une autorité aéroportuaire normande »

CESER de Normandie

Mars 2016

**CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
REGIONAL DE
NORMANDIE**



**Résultat du vote :
103 POUR
27 ABSTENTIONS**

**Rapporteur : Mme
Nadège PLAINEAU**

La cohabitation de cinq aéroports en Normandie, distants entre eux de moins de 100 km et exploités selon des modalités variées sans coordination politique entre les différentes entités gestionnaires, pose la question de la stratégie aéroportuaire de la nouvelle région. Dans la mesure où aucune plateforme ne s'est réellement démarquée (en termes de fréquentation), il appartient aux acteurs locaux d'engager une réflexion sur l'attractivité de l'offre aéroportuaire.

Le Conseil régional propose dans ce cadre « de réunir les aéroports normands au sein d'une autorité aéroportuaire unique », en s'appuyant sur le syndicat mixte de l'aéroport de Deauville auquel les autres grandes collectivités concernées (Caen, Le Havre, Rouen, Cherbourg) pourraient se joindre.

Cette proposition s'inscrit dans la continuité de ce que les CESER de Basse-Normandie et de Haute-Normandie avaient proposé dans le cadre de leur rapport commun « Nouvelle région, nouveaux horizons » en janvier 2015. Cette initiative est par conséquent pleinement approuvée.

Le CESER prend acte de l'intention du président du Conseil régional.

Déclaration des groupes

MONSIEUR DANIEL MARIE
au titre de l'Union syndicale Solidaires Haute-Normandie

Enfin une volonté de réunir les aéroports dans une même stratégie, et d'arrêter la guerre aéroportuaire des élus.

Mais où sont les études de complémentarité, où est le travail de coordination des acteurs du monde aérien, de leurs visions partagées, des associations utilisatrices à Normandie Aéroespace ; en passant bien sûr par l'Etat et ses services, la santé etc... Où est la volonté de définir un plan de transport multimodal pour desservir ces plateformes qui, nous le pensons, joueront encore solo pour attirer les compagnies toujours plus low cost.

Quelle place pour ce type de transport et quels moyens financiers alors que la population a d'abord besoin de mobilité de proximité ? Des choix sont à faire en matière d'équipement et nous ne souhaitons pas laisser le président engager les actes sans un travail partagé. Nous nous abstiendrons sur cet avis.